



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la santé et des services sociaux**

Le mardi 5 octobre 2010 — Vol. 41 N° 52

Élection du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la santé et des services sociaux

Le mardi 5 octobre 2010 — Vol. 41 N° 52

Table des matières

Élection du vice-président, M. Maka Kotto

1

Intervenants

M. Geoffrey Kelley, président

M. René Gauvreau

M. Maka Kotto

Le mardi 5 octobre 2010 — Vol. 41 N° 52

Élection du vice-président

(Dix heures quarante-huit minutes)

Le Président (M. Kelley): À l'ordre, s'il vous plaît! Chers collègues et membres de la Commission de la santé et des services sociaux, je constate quorum, et, compte tenu de notre horaire fort chargé, on va procéder tout de suite à notre séance.

Je vais rappeler le mandat de la commission. La commission est réunie afin de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la vice-présidence de la commission.

La procédure est fort complexe. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé le 14 janvier 2009 que la vice-présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le vice-président d'une commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Alors, avant de procéder à des propositions pour le poste de vice-président, je veux souligner deux nouveaux membres: à la fois notre collègue de Bourget également notre collègue de Saint-Hyacinthe sont parmi nous pour une première fois. Alors, mot de bienvenue parmi la commission la plus travaillante parmi les commissions parlementaires de cette Assemblée.

Élection du vice-président, M. Maka Kotto

Alors, je suis prêt maintenant à recevoir des propositions pour le poste à la vice-présidence.

M. Gauvreau: Alors, M. le Président...

Le Président (M. Kelley): M. le député de Groulx.

M. Gauvreau: En vertu des dispositions contenues à l'article 137 du règlement, je propose que le député de Bourget, M. Maka Kotto, soit élu à la vice-présidence de cette commission.

Le Président (M. Kelley): Alors, j'imagine, M. le député, que vous acceptez cette nomination.

M. Kotto: Avec beaucoup de plaisir.

Le Président (M. Kelley): Parfait. Alors, je vais demander, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, est-ce que cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Kelley): Maintenant, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, est-ce que cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

● (10 h 50) ●

Le Président (M. Kelley): Adopté. Donc, je proclame le résultat. Je déclare donc le député de Bourget élu vice-président de la Commission de la santé et des services sociaux.

Bienvenue, M. le député, ça va être un grand plaisir de travailler ensemble. On a toujours des mandats fort intéressants devant la Commission de la santé et des services sociaux. Je pense qu'on a réussi de créer un bon climat de travail aussi. Alors, bienvenue parmi nous.

M. Kotto: Merci bien, M. le Président.

Le Président (M. Kelley): Sur ça... avoir épuisé notre ordre du jour exhaustif, je vais suspendre nos travaux avant d'entreprendre un autre mandat dans une dizaine de minutes dans la salle RC.171. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 10 h 51)